

Charte de l'ABV POUZAUGES

La charte du club permet la bonne marche du club et aide les dirigeants, entraîneurs, athlètes et parents dans leurs rôles respectifs. **Adhérer au club, c'est s'engager à respecter l'éthique du club et de l'athlétisme.**

Les athlètes, encadrants, entraîneurs et dirigeants représentent le club et doivent donner une bonne image par un comportement exemplaire autant sur le stade qu'en dehors. Le non-respect de ces règles pourra, le cas échéant, donner lieu à des mesures que le président et le bureau jugeront nécessaires.

Le licencié ou l'adhérent : Nom et Prénom :

- s'engage à faire preuve de politesse, à respecter les règles et l'autorité des dirigeants du club, des entraîneurs et des officiels lors des compétitions.
- s'engage à disposer d'une tenue et d'un équipement adapté à la pratique de l'athlétisme.
- s'engage à respecter le matériel mis à sa disposition, à l'utiliser selon les règles de sécurité, à aider pour le rangement après l'entraînement, à garder les locaux propres et en bon état.
- s'engage à faire preuve d'assiduité et de ponctualité en respectant les heures d'entraînement fixées.

Les parents de licencié ou d'adhérent :

- s'engagent à respecter l'autorité de l'entraîneur et des dirigeants.
- s'engagent à participer à la vie du club (coup de main et autres)
- s'engagent à s'assurer de la présence de l'entraîneur avant de déposer son enfant.
- s'engagent à récupérer son enfant au stade.